

La coque du navire est peinte en rouge, et porte les mots *Lower Traverse* en lettres blanches sur le bordage des deux côtés. Une boule rouge est hissée sur le grand mât pendant le jour ; si le navire se déplace, la boule ou le feu du grand mât n'est pas exhibée.

Dans les temps embrumés, un sifflet de brume à vapeur, établi sur le navire, donne des coups de 12 secondes de durée, à des intervalles de 48 secondes entre chaque coup.

Au mois de juillet dernier, on a jugé à propos d'ordonner que le canon de brume de la station de la Pointe-au-Père, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Rimouski, qui, jusqu'ici, n'était tiré qu'en réponse aux steamers demandant des pilotes, fût tiré toutes les demi-heures dans les temps de brume, et aussi en réponse aux signaux s'ils sont faits à des intervalles réguliers.

Les feux d'alignement de la Pointe-de-Chêne, sur la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure, n'étant plus nécessaires à la navigation, il a été décidé de les discontinuer à partir du 1er novembre dernier.

Le navire à vapeur *Montréal*, de la ligne Dominion, s'est malheureusement perdu sur Belle-Isle, dans le détroit de Belle-Isle, par une brume épaisse, au mois d'août dernier, et nous avons jugé à propos, dans l'intérêt des communications entre le Saint-Laurent et l'Europe par voie du détroit de Belle-Isle, de prendre des mesures pour établir un cornet de brume à vapeur au cap Norman, sur la côte du détroit, en face de Terre-neuve. Une tentative dans ce sens a été faite vers la fin de la saison, mais il était trop tard, et le cornet ne pourra pas être mis en opération avant le printemps prochain.

Au cours de la dernière saison, une bouée-baril en bois a été établie à la hauteur de la Roche-Alcide, au sud-ouest de l'île du Bic, dans le bas du fleuve. La bouée est mouillée dans 9 brasses d'eau, au nord de la roche, et est dans la ligne des deux balises blanches établies sur la rive sud, avec la balise-diamant blanche à l'extrémité ouest de l'île du Bic, au nord de la balise à croix blanche fixée sur la même île.

La tour de derrière de l'alignement d'aval de l'île Sainte-Thérèse a été totalement détruite par le feu le 24 août dernier,—incendie occasionné par l'explosion de l'une des lampes. On a immédiatement après établi un feu temporaire au bout d'une perche, et demandé des soumissions pour la construction d'une nouvelle tour. Le contrat a été adjugé à MM. Bronson Frères, de Williamstown, Ont., pour \$820, et la tour était terminée dernièrement d'une manière satisfaisante.

Voici un résumé des principales réparations et améliorations qui ont été faites aux stations de phares de cette division, indépendamment du peinture ordinaire qui a été fait partout où c'était nécessaire.

Ile Amherst.

On a remplacé les grandes lampes à mèche plate par des lampes à mèche circulaire, et réparé l'intérieur du logement.

Rochers aux Oiseaux.

Le logement a été lambrissé en planche à l'extérieur, et l'intérieur complètement réparé ; on a construit un quai au débarquement.

Bicquet.

A l'ouverture de la navigation le printemps dernier, le canon de brume de cette station a été discontinué et remplacé par un cornet de brume à vapeur.